



Plan stratégique 2019-2021
Service national d'évaluation infirmière

Pour un service d'évaluation infirmière encore plus performant



Table des matières

Message de la présidente	04
Élaboration du plan	06
Apport des organismes de réglementation	07
Notre orientation stratégique	08
Notre mission	
Notre vision à long terme	
Nos priorités stratégiques	10
Pour conclure	12
Glossaire	13



Message de la présidente

Bonjour,

Je suis ravie de présenter le plan stratégique du Service national d'évaluation infirmière (SNEI) pour la période 2019-2021. Ce plan marque une nouvelle étape importante dans le développement et le fonctionnement du SNEI, puisque nous réaffirmons l'engagement de notre organisme à servir les diplômés internationaux en sciences infirmières (DISI), les organismes de réglementation, les gouvernements et autres intervenants de façon à appuyer une main-d'œuvre infirmière diversifiée et compétente au Canada. En plus de l'adoption de nouveaux énoncés de mission et de vision, le SNEI s'engage à apporter une valeur ajoutée aux DISI, à la population canadienne, aux organismes de réglementation de la profession infirmière ainsi qu'à nos intervenants gouvernementaux.



Le plan stratégique enclenche un processus de mise en œuvre pour atteindre nos priorités stratégiques. Si nos priorités visent un échéancier de deux ans, ce n'est pas un hasard. À notre avis, la réalisation de ces priorités créera les fondements qui nous permettront d'atteindre notre vision à plus long terme. Durant le processus de planification, le conseil d'administration a décidé d'établir nos valeurs fondamentales, les actions qui guideront notre travail à mesure que nous avançons, en 2019, pour ensuite les ajouter au plan.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui ont participé à fond à ce processus et dont les points de vue ont grandement contribué au produit final. En particulier, merci à Louise Watson, consultante pour le projet. J'ai hâte de voir les effets considérables qu'aura le SNEI grâce à la mise en œuvre de ce plan au cours des deux prochaines années.

Veillez agréer l'assurance de ma considération respectueuse.

La présidente du conseil d'administration du SNEI,

Lynn Power

Message de la directrice générale



Bonjour,

C'est une période excitante pour le SNEI. À titre de nouvelle directrice générale, je me sens choyée de me joindre au SNEI au moment où nous lançons notre plan stratégique ciblé et tourné vers l'avenir. Grâce au processus de planification, le conseil d'administration a cerné quatre priorités clés pour établir une feuille de route claire qui orientera notre travail au cours des deux prochaines années. J'ai hâte de travailler avec le conseil et nos interlocuteurs pour concrétiser le plan et aider le SNEI à atteindre son plein potentiel.

Veillez agréer l'assurance de ma considération respectueuse.

La directrice générale du SNEI,

Gayle Waxman



À l'arrière, de gauche à droite : Laurie Janes, Joy Peacock, Laura Panteluk, Stephen Mills, Tamara Richter, Sheila Marchant-Short, Katherine Stansfield. À l'avant, de gauche à droite : Barbara Lowe, Lynn Power (présidente), Lynsey Nair (vice-présidente), Dawn Rix-Moore. Absente de la photo : Jennifer Breton. (Photo prise en septembre 2018).



Élaboration du plan

L'année 2018 a été marquée au coin du changement pour le SNEI et fut une excellente occasion pour le conseil d'administration d'établir une orientation pour l'avenir.

Nous avons convenu qu'il était temps de tirer parti de tout ce que nous avons appris depuis l'instauration du service en 2012 et de remettre en question l'approche centrée sur le fonctionnement du système et les organismes de réglementation qui nous a bien servi jusqu'à présent, mais qui n'est peut-être pas idéale pour l'avenir. Notre processus de planification, qui a soulevé des questions critiques auxquelles nous nous devons de répondre, nous a aidés à mieux cibler nos efforts :

Que voulons-nous atteindre, pas seulement faire?

Quelle est la vraie raison de notre existence, et pour qui existons-nous?

Quelle valeur voulons-nous offrir à tous nos intervenants clés?

Il était temps de bien comprendre comment nous devons nous réorienter et pourquoi.

Au début de 2018, le conseil d'administration a formé un comité de planification stratégique et décidé d'un processus de planification qui prévoyait la révision de notre mission essentielle, et aussi d'imaginer un avenir plus large. Pour compléter cette orientation stratégique, des objectifs à moyen terme ont servi à établir des bases solides et constitué un tremplin vers la croissance et l'amélioration.

Trois séances en personne ont eu lieu en février, en mai et en septembre avec un animateur, et de petits groupes de travail se sont réunis entre les séances. À la première séance en personne, un processus dirigé a permis de recueillir l'apport des 21 organismes de réglementation membres. Cet apport a formé la matière de base pour la retraite de deux jours tenue en mai, durant laquelle le conseil a commencé à répondre aux questions stratégiques difficiles. En septembre, le conseil, qui a accueilli quatre nouveaux membres, a raffiné et amélioré le plan préliminaire. En février 2019, le conseil d'administration a approuvé le plan.

Apport des organismes de réglementation

Pour orienter nos efforts en vue d'améliorer le service, nous avons consulté les 21 organismes de réglementation membres et examiné de près les points forts et les points faibles du SNEI ainsi que les possibilités et les menaces externes. Voici un résumé de ce que nous avons constaté.



Nos forces

- Pionniers en matière de collaboration à la réglementation et de reconnaissance nationale des titres de compétences
- Expérience avérée de la gestion d'un projet innovateur financé par le gouvernement fédéral
- Culture organisationnelle fondée sur l'amélioration et l'apprentissage continu
- Capacité de soutenir financièrement la croissance de l'organisation et les changements

Nos défis

- Améliorations des processus plus axées sur les DISI
- Meilleure communication de notre valeur à nos partenaires
- Gouvernance qui appuie l'innovation future
- Mesures objectives de l'évaluation du rendement
- Évolution de la structure organisationnelle, du leadership et des capacités
- Harmonisation des quatre premières étapes du processus d'évaluation

Possibilités de croissance

- Demande accrue de diplômés internationaux en sciences infirmières au Canada
- Intégration de l'évaluation des diplômes au processus d'immigration (à l'heure actuelle, deux processus distincts à deux endroits différents)
- Harmonisation de la délivrance des titres infirmiers
- Ajout des exigences pour devenir infirmière praticienne à notre processus d'évaluation des DISI
- Communication de ce que nous avons appris à d'autres organismes de réglementation et au gouvernement

Menaces à la croissance venant de l'extérieur

- Risque éventuel découlant d'un modèle de fournisseur externe unique
- Cybersécurité, protection des données et fraude
- Variabilité dans le nombre de DISI et dans la demande au Canada
- Coût financier élevé pour les DISI qui veulent venir au Canada
- Changement dans les politiques d'immigration du Canada
- Changements dans les exigences réglementaires
- Limites de la formation de transition qui peut être offerte aux DISI

Mai 2018

Notre orientation stratégique

Comment nous utiliserons notre orientation stratégique

- Elle sera notre boussole pour appuyer notre prise de décisions sur ce que nous viserons ou non dans l'avenir.
- Elle sous-tendra toutes nos communications.

Nos lignes directrices pour l'élaboration de notre orientation stratégique

- Utiliser un langage facile à comprendre par notre clientèle et nos partenaires.
- Éviter d'employer une terminologie qui est centrée sur les DISI ou les organismes de réglementation.
- Mettre davantage l'accent sur la raison d'être du SNEI plutôt que sur ses activités.

Notre mission

Le but du Service national d'évaluation infirmière est de mettre les diplômés internationaux en sciences infirmières sur le chemin qui les mènera à la pratique infirmière au Canada.

Notre vision à long terme pour l'avenir

Le SNEI est reconnu à l'échelle mondiale comme la référence absolue en évaluation infirmière.

Une fois le SNEI reconnu comme la référence absolue dans le monde, nous verrons d'autres pays accepter des DISI évalués au Canada sans qu'ils aient à passer par un autre processus d'évaluation.

Nos débuts

Des infirmières et infirmiers de partout dans le monde s'installent au Canada pour de nombreuses raisons différentes et, avant 2012, il était difficile pour les diplômés internationaux en sciences

infirmières de s'y retrouver. De plus, les organismes de réglementation de la profession infirmière des différentes provinces devaient chacun mettre beaucoup de temps pour offrir le même service. Donc, en 2012, les organismes de réglementation de la

profession infirmière ont convenu avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de créer un processus unique d'évaluation des diplômés internationaux en sciences infirmières (DISI) qui demandaient un permis d'exercice au Canada.

Ce que nous faisons aujourd'hui

Le SNEI est un organisme à but non lucratif qui offre un processus national normalisé pour tous les diplômés internationaux en sciences infirmières, y compris la soumission de leurs documents et le début du processus d'évaluation en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer au Canada. Nous représentons actuellement les organismes de réglementation de la profession infirmière du Canada (sauf le Québec et les territoires) et collaborons avec eux pour assurer le maintien d'une pratique infirmière sécuritaire pour le public canadien. Le SNEI évalue les qualifications des DISI qui veulent exercer la profession au Canada dans trois groupes infirmiers distincts :

- infirmière ou infirmier autorisé (IA),
- infirmière ou infirmier auxiliaire autorisé (IAA), et
- infirmière ou infirmier psychiatrique autorisé (IPA)

Nous valorisons nos intervenants et cherchons à livrer les résultats suivants :

Résultats que nous voulons livrer pour les DISI qui veulent travailler comme infirmière ou infirmier au Canada :

- Le processus d'évaluation infirmière est facile à suivre.
- Les DISI sont mis au courant de la probabilité de leur admissibilité tôt dans le processus.

Nous n'accordons pas de permis d'exercice. L'attribution des permis d'exercice relève des organismes de réglementation; nous travaillons en partenariat avec eux pour qu'ils puissent s'acquitter de leur mandat, qui est la protection du public.

Notre rôle, pour assurer la sécurité du public, consiste à offrir un processus d'évaluation national :

- équitable, c'est-à-dire que les DISI sont évalués selon les mêmes qualifications que le personnel infirmier formé au Canada, peu importe où il se trouve dans le monde;
- uniforme, c'est-à-dire que chaque DISI passe par les mêmes étapes du processus d'évaluation;
- fiable, c'est-à-dire que l'information fournie aux DISI est facile à utiliser et explique clairement les étapes suivantes, y compris le choix de la bonne discipline infirmière.

Résultats que nous voulons livrer pour le public qui reçoit des soins infirmiers :

- Les soins infirmiers fournis au Canada sont sécuritaires, peu importe où l'infirmière ou l'infirmier a suivi sa formation.

Résultats que nous voulons livrer pour les organismes de réglementation de la profession infirmière in Canada :

- Le rapport consultatif du SNEI éclaire les étapes suivantes du processus d'attribution du permis

Notre priorité est l'évaluation des qualifications, pour laquelle nous suivons une démarche rigoureuse et des méthodes basées sur la science. Afin d'évaluer les qualifications que la personne DISI a acquis dans un autre pays par rapport aux normes de formation canadiennes, nous comparons les normes de formation du Canada avec celles de cet autre pays en nous appuyant sur près d'une centaine de compétences. Cela demande du temps et une méthode détaillée.

Nous ne travaillons jamais seuls dans notre processus d'évaluation. Les organismes de réglementation de la profession infirmière des provinces canadiennes, le processus d'immigration du Canada et le gouvernement fédéral jouent des rôles essentiels.

de l'organisme de réglementation et permet à celui-ci et aux DISI d'avancer rapidement dans le processus d'évaluation infirmière.

Résultats que nous voulons livrer pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux :

- Le processus d'évaluation du SNEI permet d'intégrer les diplômés internationaux en sciences infirmières qualifiés plus rapidement au système de soins de santé pour renforcer nos effectifs infirmiers au Canada.

Nos priorités pour 2019-2021

01

Améliorer l'efficacité de notre processus d'évaluation infirmière

Comment nous voulons nous développer

Pour améliorer l'efficacité du processus, nous concentrerons nos efforts sur l'expérience de nos principaux utilisateurs, les DISI, et recueillerons régulièrement des commentaires sur les améliorations que nous apportons. La première étape sera de rendre le processus plus transparent du début à la fin en communiquant les délais prévus et une description complète des étapes qui sont sous le contrôle du SNEI et de celles qui ne le sont pas. Pour les étapes auxquelles travaille le SNEI en partenariat avec les organismes de réglementation et les intervenants en vue de les améliorer, nous favoriserons les conversations qui visent à uniformiser les processus d'un organisme à l'autre et à faciliter l'utilisation des rapports des organismes de réglementation.

Résultats que nous cherchons à atteindre grâce à ces améliorations

- Les DISI trouvent que le processus d'évaluation est facile à suivre.
- Les DISI connaissent la probabilité de leur admissibilité tôt dans le processus.
- Les DISI trouvent que les rapports sont faciles à utiliser et facilitent la prise de décisions.
- Les rapports du SNEI répondent aux besoins des organismes de réglementation de la profession infirmière.
- Il faut moins de temps pour traiter les dossiers des DISI de la demande à l'obtention du permis d'exercice (le processus du SNEI est rapide).
- Le processus du SNEI réduit l'intervalle entre la demande initiale et l'obtention du permis d'exercice.

02

Renforcement de la capacité organisationnelle

Comment nous voulons nous développer

Pour nous assurer que nos capacités organisationnelles appuient la transition et la croissance du SNEI, nous nous attarderons à trois aspects précis :

- L'évaluation objective du rendement de l'organisation afin que nous puissions continuellement améliorer l'équité, l'uniformité et la fiabilité du service que nous offrons aux DISI.
- La structure et les processus que le conseil d'administration, le personnel et les entrepreneurs utilisent pour accomplir notre travail de base.
- Les processus de reddition de comptes et de prise de décision du conseil d'administration et de la direction.

Résultats que nous cherchons à atteindre grâce à ces améliorations

- Les ressources humaines sont adéquates pour répondre aux besoins de croissance du SNEI.
- Le SNEI accomplit son travail de base*.

**Définition : Le travail de base correspond aux activités qu'il est essentiel de mener pour avancer stratégiquement ainsi que pour réaliser notre vision et nous acquitter de notre mission. Nous devons y affecter des ressources adéquates. Si nous ne les menons pas de manière satisfaisante, nous devons les améliorer ou acquérir les compétences requises pour le faire.*

03

Transformer la gouvernance du SNEI

Comment nous voulons nous développer

Nous devons complètement réorienter notre modèle de gouvernance pour adopter un modèle qui représente les compétences et les perspectives dont notre organisation a besoin pour réaliser sa vision.

Notre transformation portera sur les aspects suivants :

- Composition du Conseil et choix des membres
- Élaboration de règlements administratifs
- Précision du rôle des membres du conseil et du personnel, avec une reddition de comptes claire
- Valeurs du SNEI clairement exprimées pour orienter nos comportements collectifs
- Mesures plus significatives pour l'évaluation des résultats obtenus par l'organisation

Résultats que nous cherchons à atteindre grâce à ces améliorations

- La composition du conseil est à la hauteur de la croissance du SNEI.
- Le conseil d'administration est en possession de données probantes pour prendre des décisions éclairées.

04

Renforcer nos rapports avec les parties prenantes

Comment nous voulons nous développer

Tandis que nous réorientons le SNEI, qui passera d'une structure de gouvernance fondée sur les organismes de réglementation à une structure fondée sur les compétences, et que nous continuons à améliorer et à élargir notre processus d'évaluation infirmière, nous devons aussi transformer nos rapports avec les parties prenantes. À mesure que notre relation avec les organismes de réglementation de la profession infirmière change, nous travaillerons avec diligence à la création de processus de communication et de collaboration qui nous aideront à travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

Pour continuer à fournir une valeur ajoutée aux parties prenantes du secteur de l'immigration et des gouvernements :

- Nous tirerons parti de leurs connaissances et de leur savoir-faire.
- Nous veillerons à ce que nos communications se fassent en temps opportun et qu'il soit facile d'y donner suite.

Résultats que nous cherchons à atteindre grâce à ces améliorations

- Les parties prenantes sont convaincues que le SNEI s'acquitte de son mandat.
- Les parties prenantes ont confiance dans la valeur apportée par le SNEI.

Pour conclure

Notre plan stratégique a établi une direction qui éclairera l'exécution de nos activités. L'exécution implique l'affectation de temps, d'énergie et de fonds aux actions dont la force de levier est importante et qui, à notre avis, nous aideront à avancer dans l'atteinte de nos priorités stratégiques.

Nous nous engageons à mettre au point des mesures du rendement efficaces qui nous renseigneront sur nos progrès vers la réalisation de nos priorités. Pour élaborer des actions significatives, nous examinerons nos processus et dégagerons les causes profondes qui pourraient entraver le rendement. Le conseil d'administration effectuera des examens du rendement stratégique trimestriels et prendra des décisions en collaboration pour nous aider à surmonter les obstacles et prendre en compte les événements imprévus à mesure que le futur devient le présent.



Glossaire

Mission

Pour le SNEI, notre mission répond à la question suivante : « Pourquoi existons-nous en tant qu'organisme? », qui pourrait aussi être « Quel est l'objet du SNEI? »

Vision

Pour le SNEI, notre vision répond à la question suivante : « Où voulons-nous être dans l'avenir? », ou comme l'a dit Jim Collins, « Quel est le grand objectif audacieux du SNEI? »

Priorités

Au SNEI, les priorités sont ce que d'autres peuvent définir comme des buts ou des objectifs. Il s'agit des aspects sur lesquels nous devons concentrer nos efforts en matière de changement au cours des deux prochaines années.

Travail de base

Au SNEI, le travail de base consiste dans les activités essentielles qu'il est nécessaire de mener pour avancer stratégiquement ainsi que réaliser notre vision et nous acquitter de notre mission. Nous devons y affecter des ressources adéquates. Si nous ne les menons pas de manière satisfaisante, nous devons les améliorer ou acquérir les compétences requises pour le faire.

DISI

Les diplômés internationaux en sciences infirmières sont des personnes qui ont suivi une formation pour devenir infirmière ou infirmier ailleurs qu'au Canada et qui présentent une demande pour travailler en soins infirmiers au Canada.

Organismes de réglementation

Les organismes de réglementation de la profession infirmière veillent à ce que la population canadienne reçoive des soins sécuritaires et éthiques fournis par un personnel infirmier compétent et qualifié. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont chargés de la prestation des soins de santé et de la réglementation des fournisseurs de soins de santé, et ils confient la réglementation de la profession infirmière à des ordres professionnels et à des associations de la profession infirmière. Dans certaines provinces, un organisme de réglementation unique régit tous les groupes infirmiers. Dans d'autres, il existe un organisme de réglementation différent pour chaque groupe infirmier.